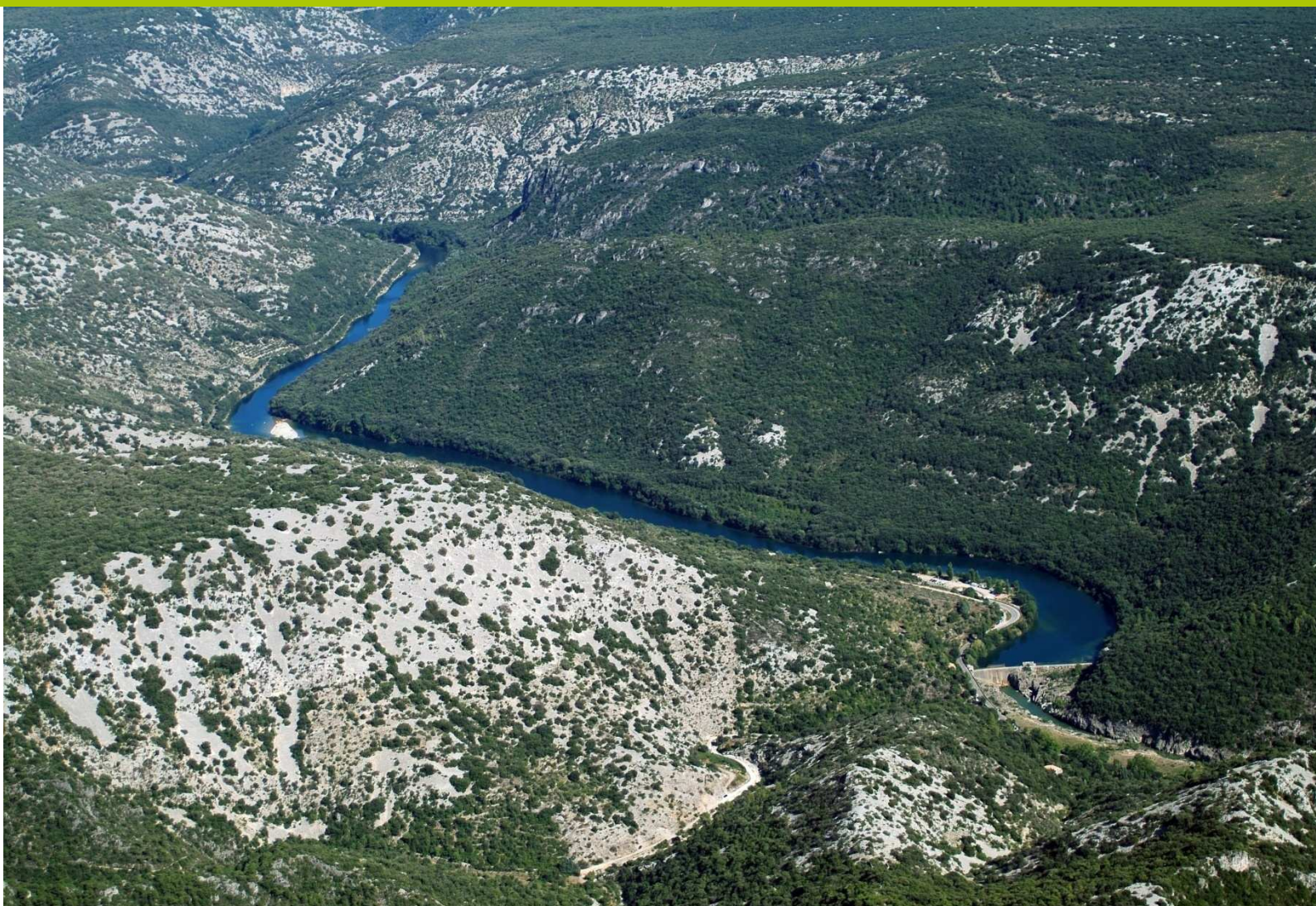


Site Natura 2000

FR9101388 « Gorges de l'Hérault »

Rapport d'activités

11 juillet au 31 décembre 2015



Février 2016



Sommaire

A.	Préambule	2
B.	Programme prévisionnel de la 4 ^{ème} phase d'animation	4
C.	Programme réalisé	7

A. Préambule

Couvrant une superficie de **21 736 hectares**, le site Natura 2000 « Gorges de l'Hérault » a été proposé comme site d'importance communautaire en 2002, au titre de la Directive Habitat, en raison de son importance pour la conservation des habitats et des espèces qu'il abrite.

Son périmètre est **défini autour du fleuve Hérault** qui entaille un massif calcaire, vierge de grandes infrastructures. Le fleuve se faufile dans ses gorges bordées de hautes falaises calcaires puis coule dans la plaine viticole.

Il se superpose partiellement à 2 autres sites Natura 2000 :

- la Zone de Protection Spéciale « Hautes garrigues du Montpelliérais » FR9112004
- la Zone de Protection Spéciale « Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse » FR9112012

26 communes sont concernées:

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| • Agonès | • Moules-et-Baucels |
| • Aniane | • Notre-Dame-de-Londres |
| • Arboras | • Pegairolles-de-Buèges |
| • Argelliers | • Pouzols |
| • Brissac | • Puechabon |
| • Canet | • Saint-André-de-Buèges |
| • Causse-de-la-Selle | • Saint-André-de-Sangonis |
| • Cazilhac | • Saint-Bauzille-de-Putois |
| • Gignac | • Saint-Guilhem-le-Désert |
| • Lagamas | • Saint-Jean-de-Buèges |
| • Laroque | • Saint-Jean-de-Fos |
| • Montoulieu | • Saint-Martin-de-Londres |
| • Montpeyroux | • Viols-le-Fort |

4 communautés de communes sont concernées :

- Communauté de communes du Grand Pic St Loup
- Communauté de communes Vallée de l'Hérault
- Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises
- Communauté de communes du Clermontais

❖ **19 habitats d'intérêt communautaires** ont été recensés, dont 6 prioritaires:

Code Natura 2000	Habitat d'intérêt communautaire (* prioritaire)	Représentativité régionale	Enjeu de conservation
9530	* Pinèdes (sub-) méditerranéennes de pins noirs endémiques	> 50 %	Enjeu exceptionnel
3170	* Mares temporaires méditerranéennes	10-25 %	Enjeu très fort
8130	Eboulis ouest méditerranéens thermophiles	> 50 %	Enjeu très fort
9,10E+01	* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	25-50 %	Enjeu très fort
92A0-1	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (<i>Saulaies blanches</i>)	10-25 %	Enjeu très fort
92A0-7	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (<i>Frênaies</i> à <i>Frêne oxyphylle</i>)	5-10 %	Enjeu très fort
6210	* Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (présence d'orchidées remarquables)	5-10 %	Enjeu très fort
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	10-25 %	Enjeu très fort
7220	* Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	10-25 %	Enjeu très fort
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	0-2 %	Enjeu fort
6220	* Parcours substepmiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	5-10 %	Enjeu fort
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement du <i>Festuco-Brometalia</i>	5-10 %	Enjeu fort
3250	Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	5-10 %	Enjeu fort
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	0-2 %	Enjeu modéré
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	2-5 %	Enjeu modéré
3260	Rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion-fluitantis</i> et <i>Callitriche-batrachion</i>	5-10 %	Enjeu modéré
5110	Formation stables xérothermophiles à <i>Buxus sem-pervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5-10 %	Enjeu modéré
9380	Forêts à <i>Ilex aquifolium</i>	2-5 %	Enjeu modéré
3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	0-2 %	Enjeu faible



Mares temporaires

Parcours substepmiques



Pins de Salzmann

❖ **27 espèces d'intérêt communautaire** ont été recensées :

Code Espèce	Nom Latin	Nom Commun	Représentativité régionale	Enjeux
I163*	<i>Cotus rondeleti</i>	Chabot de l'Hérault*	25-50%	Enjeux exceptionnel
I316	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	10-25%	Enjeux très fort
I036	<i>Macromia splendens</i>	Cordulie splendide	10-25%	Enjeux très fort
I046	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe à cercoïdes fourchus	10-25%	Enjeux très fort
I310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	5-10%	Enjeux fort
I305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	10-25%	Enjeux fort
I138	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	<2%	Enjeux fort
I304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	5-10%	Enjeux fort
I044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	2-5%	Enjeux fort
I126	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	<2%	Enjeux fort
I303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	2-5%	Enjeux modéré
I355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	5-10%	Enjeux modéré
I337	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	2-5%	Enjeux modéré
I041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	2-5%	Enjeux modéré
I131	<i>Leuciscus souffia</i>	Blageon	2-5%	Enjeux modéré
I307	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	<2%	Enjeux modéré
I087	<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes	<2%	Enjeux modéré
I308	<i>Barbastellus barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	<2%	Enjeux modéré
I088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	<2%	Enjeux modéré
I065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	<2%	Enjeux modéré
I321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	<2%	Enjeux faible
I083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	<2%	Enjeux faible
I096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de planer	<2%	Enjeux faible
I078	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	<2%	Enjeux faible



Murin de Capaccini



Cordulie splendide



Chabot de l'Hérault

Le document d'objectifs (DOCOB) du site « Gorges de l'Hérault »

L'arrêté ministériel du 25 mars 2011 désigne le site en tant que Zone Spéciale de Conservation.

Le DOCOB a été validé par le Comité de pilotage (COFIL) le 5 juillet 2013 et approuvé par arrêté préfectoral le 18 octobre 2013.

M. Donnadieu, maire de Pouzols, est élu président du Comité de pilotage (COFIL) lors de sa première réunion le 23 février 2011.

A l'occasion du premier comité de pilotage d'animation le 12 novembre 2014, M. Carceller, maire de Montpeyroux, est élu président du Comité de pilotage.

La structure porteuse du DOCOB

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a porté l'élaboration du DOCOB. Elle est désormais chargée de l'animation de sa mise en œuvre. Deux personnes sont chargées de cette mission : Laure Béné, chef de projet et Méлина Choupin, technicienne.

Objet du présent document :

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport d'activités à l'issue de chaque demande de paiement auprès des financeurs.

Le présent document constitue ce rapport. Il couvre la quatrième période d'animation, à savoir la période **du 11 juillet au 31 décembre 2015**.

B. Programme prévisionnel de la 4^{ème} phase d'animation

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Mesures FOR 1, AQUA 1, AQUA 6, AQUA 7, OUV 1, AMO 1.

Public visé : acteurs forestiers, acteurs agricoles, gestionnaires des milieux aquatiques, activités de pleine nature,...

Mise en place de mesures agro-environnementales (MAEC)

Mise à jour de la réponse à l'appel à projet PAEC (15 heures)

Communication et sensibilisation des exploitants pour la campagne 2016 (13 heures)

Concertation et échanges avec l'opérateur PAEC et les autres partenaires du PAEC (12 heures)

Soit un total de 40 heures de travail en régie

Date prévisionnelle de réalisation : septembre à décembre 2015

Réunion, préparation et mise en place de contrat de restauration des mares

En 2014, dans le cadre de notre partenariat, le Conservatoire des Espaces Naturels a initié une démarche auprès des propriétaires de mares afin de leur proposer une convention de gestion. Dans la poursuite de ce travail, il paraît opportun de mobiliser des contrats Natura 2000 pour des mares à enjeu qui nécessitent des actions de gestion.

12 heures de travail en régie

Date prévisionnelle de réalisation : septembre à décembre 2015

Réunion, préparation et mise en place de contrat d'entretien/restauration de la ripisylve

En 2014-2015, une étude est coordonnée à l'échelle du bassin versant du fleuve Hérault par le SMBFH (Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault). Elle vise à établir un programme pluriannuel d'entretien et de restauration du fleuve Hérault sur 88 km de linéaire.

A l'issue de l'étude, la présente action vise à identifier la pertinence de mobiliser les contrats de restauration/entretien de la ripisylve.

2 heures de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : octobre 2015

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000

Poursuite du travail amorcé en 2014 autour de la charte : travail au niveau des clubs locaux

8 heures de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : septembre à décembre 2015

Coût total : 1 137.94 € TTC (régie)

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Aqua 5, ISV 1, ISV 2, AMO 1

Publics visés et partenaires : tout public, Fédération de pêche, loueurs de canoë, baignade, ONEMA...

Informier et sensibiliser les publics préalablement ciblés

Animer la concertation avec les acteurs locaux : en particulier propriétaires et aménageurs sur le caractère exceptionnel des habitats naturels et des espèces présents sur le site.

16 heures de travail en régie

Date prévisionnelle de réalisation : juillet à décembre 2015

Animer les chartes chasses et APN signées

Dans la poursuite de la signature de la charte « activités de pleine nature », sensibiliser les pratiquants, organiser des actions communes.

7 heures de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : octobre 2015

Identification des zones sensibles et sensibilisation des acteurs et usagers de l'eau

Identification avec les partenaires techniques concernés, des zones sensibles pour les espèces à enjeux forts voire très forts, à savoir les odonates et les poissons (dont le chabot de l'Hérault). Définition des préconisations à faire pour protéger ces zones sensibles.

Dans un second temps, et suite à la convention de partenariat avec la Fédération départementale de Pêche et à la démarche de concertation avec les acteurs « canoë », travail d'information et de sensibilisation auprès de ces acteurs.

22 heures de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2015

Suivi du site internet

Mise à jour régulière avec intégration des comptes-rendus des réunions et de l'actualité des sites.

4 heures de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : juillet à décembre 2015

Lettre d'information

Conception, impression et diffusion d'une lettre d'information sur les premières actions menées, sur le modèle des 2 lettres précédemment éditées dans le cadre de l'élaboration du docob.

14 heures de travail en régie + 2336.56 € de prestation pour impression et distribution

Date prévisionnelle de réalisation : octobre à décembre 2015

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites

12 heures de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : juillet à décembre 2015

Coût : 1 516.59 € TTC (régie) + 2 336.56 € TTC (prestation) = 3 853.15 € TTC

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Toutes les actions, AMO

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, membres du copil, collectivités locales,...

Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB : 14 heures de travail en régie.

Présenter en COPIL l'état annuel de réalisation : 24 heures de travail en régie.

Etablir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir : 15 heures de travail en régie.

Coût : 1 101.13 € TTC (régie)

4. MISE A JOUR DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : AMO

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, membres du copil, collectivités locales,...

Analyser les évolutions du contexte réglementaire et proposer des ajustements éventuels

0 jour de travail en régie

Procéder aux mises à jour du DOCOB

0 jour de travail en régie

Coût : 0 € TTC (régie)

5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Référence actions dans le Docob : ACS1, ACS 2, AMO 2, AMO 3

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire, services de polices,...

Informier et conseiller les collectivités pour une bonne prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme : 3 heures de travail en régie.

Informier et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences : 3 heures de travail en régie.

Veille bibliographique : 4 heures de travail en régie.

Journée de veille et recueil auprès des acteurs du territoire : 3 heures de travail en régie.

Coût : 238.60 € TTC (régie)

6. RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT ET LES OPERATEURS NATURA 2000

Référence actions dans le Docob : Toutes

Publics visés et partenaires : Services de l'Etat et opérateurs Natura 2000

Réunion et échanges avec les services de l'Etat : 8 heures de travail en régie.

Réunion des opérateurs Natura 2000 (Départementale et régionale) : 16 heures de travail en régie.

Coût : 580.54 € TTC (régie)

7. SUIVI ET ETUDES

Référence actions dans le Docob : AQUA 1, AQUA 6, AQUA 7, ACS 2 et 3

Publics visés et partenaires : Syndicat Mixte du bassin versant de l'Hérault, Communauté de communes du Grand Pic St-Loup, Ecologistes de l'Euzière...

AQUA 1 et 7 - Etude Buèges et Avèze (cahier des charges) et suivi étude ripisylve de l'Hérault : 7 heures de travail en régie

AQUA 6 - Etude mares : 7 heures de travail en régie (cahier des charges et choix prestataire)

ACS2 – Etude osmoderne : 7 heures de travail en régie

Suivi chiroptères : 14 heures de travail en régie

Coût : 642.38 € TTC (régie)

Soit un montant total de 7 553.74€ TTC

C. Programme réalisé

Le temps consacré à l'animation de la mise en œuvre du DOCOB est partagé sur 2 postes, l'un de chef de projet et l'autre de technicien.

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Mesures FOR 1, AQUA 1, AQUA 6, AQUA 7, OUV 1, AMO 1.

Public visé : acteurs forestiers, acteurs agricoles, gestionnaires des milieux aquatiques, activités de pleine nature,...

Mise en place de mesures agro-environnementales (MAEC)

Mise à jour de la réponse à l'appel à projet - Critères de priorisation des dossiers

Perspectives de candidatures pour la campagne 2016

Concertation et échanges avec l'opérateur PAEC et les autres partenaires du PAEC (COTECH 24/08/2015, 14/10/2015, 13/11/2015, COPIL le 26/11/2015)

Réunion régionale (01/12/2015)

43 heures de travail en régie

Réunion, préparation et mise en place de contrats « ni-ni »

- En 2014, le Conservatoire des Espaces Naturels a initié une démarche auprès des propriétaires riverains de la Buèges, très riche en biodiversité, afin de leur proposer une convention de gestion. Des contrats Natura 2000 ont été préparés en 2015 avec 5 propriétaires (commune de Saint Jean de Buèges) afin de mettre en œuvre concrètement les actions de gestion. L'habitat visé est la « pelouse sèche » (enjeu fort du docob), et en second lieu les papillons inféodés à ce type de milieu (Damier de la Succise et Azuré du Serpolet).
- Une réflexion est engagée avec le Syndicat Intercommunal de chasse de Montpeyroux, Arboras, Lagamas, signataire de la charte en 2015, pour étudier la pertinence d'un contrat de débroussaillage sur le territoire, avec l'appui technique de la Fédération Régionale des Chasseurs (réunion de terrain le 15/12/2015)
- Une réunion de terrain a eu lieu le 12/11/2015 avec un éleveur sur la commune d'Argelliers, souhaitant installer un point d'eau. En présence du Conseil Départemental (au titre de la politique des ENS) et de l'animatrice de la ZPS « Hautes-Garrigues du Montpelliérais », l'éventuelle mobilisation d'un contrat Natura 2000 pour la création d'une mare d'eau temporaire a été évoquée.

18 heures de travail en régie

Coût total : 1 127.60 € TTC (régie)

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Aqua 5, ISV 1, ISV 2, AMO 1

Publics visés et partenaires : tout public, Fédération de pêche, loueurs de canoë, baignade, ONEMA...

Informier et sensibiliser les publics préalablement ciblés

Elaboration du plan de communication, suivi de l'enquête sur les chauves-souris, sensibilisation des élus de la commission Environnement de la CCVH (03/11/2015), sensibilisation des propriétaires de grottes sensibles (Grotte des Lauriers : 12/10/2015)

41.75 heures de travail en régie

Animer les chartes chasses et APN signées

Dans la poursuite de la signature de la charte « activités de pleine nature », sensibiliser les pratiquants, organiser des actions communes.

Aide à la conception d'un panneau sur les chartes Natura 2000 APN, réalisé par la Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup. Tenue d'un stand à l'occasion de la fête de la randonnée pédestre (04/10/2015).

Echanges avec le Syndicat de chasse Intercommunal de Montpeyroux (16/10/2015), quelles suites pour la charte Natura 2000.

Echanges avec le Syndicat de chasse Saint-Hubert de Saint Guilhem le Désert, échanges sur le terrain à l'occasion d'une battue (18/11/2015)

20 heures de travail en régie.

Identification des zones sensibles et sensibilisation des acteurs et usagers de l'eau

Identification avec les partenaires techniques concernés, des zones sensibles pour les espèces à enjeux forts voire très forts, à savoir les odonates et les poissons (dont le chabot de l'Hérault), Définition des préconisations à faire pour protéger ces zones sensibles.

Réunion le 22/09/2015

18 heures de travail en régie.

Suivi du site internet

Mise à jour régulière avec intégration des comptes-rendus des réunions et de l'actualité des sites.
Réflexion sur la place du site internet Natura 2000, dans le cadre de la restructuration du site internet de la CCVH (réunion le 30/11/2015)

3 heures de travail en régie.

Lettre d'information

Conception, impression et diffusion d'une lettre d'information sur les actions menées et les outils disponibles.

16 heures de travail en régie + 3 709.90 € de prestation pour impression et distribution

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites

Echanges avec Chef de projet, avec Directeur des Services Techniques, avec le président de COPIL, avec la vice-présidente à l'environnement de la CCVH.

Echanges avec les gestionnaires de sites voisins (CCGPSL notamment).

39 heures de travail en régie.

Coût : 2 715.05 € TTC (régie) + 3 709. 90 € TTC (prestation) = 6 424.95 € TTC

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Toutes les actions, AMO

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, membres du copil, collectivités locales,...

Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB : réponse à l'appel à projet Kalideos (22/07/2015), convention avec la Chambre d'Agriculture, suivi de la convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels, suivi du travail sur les diagnostics écologiques pré-MAEC (30/07/2015, 18/09/2015), suivi Plan de Gestion Piscicole de l'Hérault (27/11/2015)

Présenter en COPIL l'état annuel de réalisation (09/12/2015)

Organisation du recrutement du remplaçant (congé maternité)

Point sur les financements, établir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir, montage de 2 dossiers de demande de subvention

Contribution au rapport d'activité de la CCVH.

169 heures de travail en régie.

Coût : 3 184.15 € TTC (régie)

4. MISE A JOUR DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : AMO

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, membres du copil, collectivités locales,...

Analyser les évolutions du contexte réglementaire et proposer des ajustements éventuels

0 jour de travail en régie

Procéder aux mises à jour du DOCOB

0 jour de travail en régie

Coût : 0 € TTC (régie)

5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Référence actions dans le Docob : ACSI, ACS 2, AMO 2, AMO 3

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire, services de polices,...

Informier et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences : Fête de la randonnée pédestre (04/10/2015), extension du camping d'Anglas à Brissac, problématique des raves-party sur les Lavagnes, Critérium des Cévennes, ...

12.5 heures de travail en régie

Coût : 307.61 € TTC (régie)

6. RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT ET LES OPERATEURS NATURA 2000

Référence actions dans le Docob : Toutes

Publics visés et partenaires : Services de l'Etat et opérateurs Natura 2000

Réunion et échanges avec les services de l'Etat

Réunion des opérateurs Natura 2000 (régionale : 13/10/2015)

14 heures de travail en régie

Coût : 316.28 € TTC (régie)

7. SUIVI, ETUDES & FORMATION

Référence actions dans le Docob : AQUA 1, AQUA 6, AQUA 7, ACS 2 et 3

Publics visés et partenaires : Syndicat Mixte du bassin versant de l'Hérault, Communauté de communes du Grand Pic St-Loup, Ecologistes de l'Euzière...

AQUA 1 : Suivi de l'étude sur la ripisylve (SMBFH) : relecture et COTECH (14/12/2015), 14 heures de travail en régie

ACS2 : Etude osmoderne : suivi et terrain (23/09/2015), 10.5 heures de travail en régie

Suivi chiroptères : organisation terrain Combe du Buis, 1 heure de travail en régie

Suivi de l'étude canoë : cahier des charges, 6.75 heures de travail en régie

Formation « Prairies, parcours, troupeaux et éleveurs » : 28 septembre au 3 octobre 2015, formation ATEN dispensée par SCOPELA. Objectifs du stage : donner les moyens d'aborder sereinement la gestion concertée avec les agriculteurs des surfaces riches en espèces, en développant les liens entre leurs valeurs agricoles et écologiques. Aider à concevoir et mettre en œuvre les projets agro-environnementaux sur un territoire en partenariat avec le monde agricole. 19.5 heures de travail en régie

Coût : 977.98 € TTC (régie)

Soit un total de 13 632.87 € TTC